

NOUVELLES PISTES CYCLABLES TEMPORAIRES 5 COMMUNES EN PHASE DE TEST

Des aménagements cyclables temporaires ont été réalisés cet été en partenariat avec l'ADEME. Sur un territoire où les infrastructures cyclables sont encore peu développées, ils offrent aux cyclistes plus de 9 km de pistes, réparties entre 5 communes volontaires, pour des déplacements sécurisés.

Dans un contexte de crise sanitaire, le vélo affirme sa place en milieu urbain avec la mise en place d'infrastructures cyclables temporaires dans de nombreuses villes et métropoles françaises. **5 communes de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (Estevelles, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Sains-en-Gohelle) ont ainsi réalisé de nouvelles pistes cyclables temporaires** avec le concours financier de l'ADEME et l'aide de la CALL, du SMTAG (Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle) et du Département.

Une visibilité accrue du vélo sur l'espace public afin de rassurer les usagers

D'une durée de vie estimée de 4 à 6 mois, ces aménagements sécurisés offrent aux usagers actuels et futurs de nouvelles possibilités de déplacement. Selon la commune, ils relient le centre-ville à la gare la plus proche, aux écoles, aux équipements publics ou encore autres pistes cyclables existantes et aux liaisons vertes. Par exemple, **à Sains-en-Gohelle ce sont plus de 5 km de pistes cyclables qui sont déployées afin de relier le quartier de la Cité 10 avec le centre-ville.** Des panneaux d'informations sont placés le long des pistes afin d'informer les usagers.

Ces aménagements sont en phase de test. Dans quelques mois un bilan sera effectué pour évaluer leur pertinence

et leur éventuelle pérennisation dans le cadre des débats budgétaires de 2021.

Par ailleurs les habitants de l'agglomération seront prochainement sollicités pour exprimer leurs attentes en matière de mobilité sur le territoire (principalement mobilité cyclable). Une enquête flash sera diffusée début octobre sur les réseaux sociaux de la CALL.



Nouveaux aménagements cyclables à Sains-en-Gohelle

Sensibilisation aux mobilités douces et transports en commun auprès des collégiens

- Comment lever les freins psychologiques, techniques et culturels des futurs lycéens à la mobilité ? Comment se rendre à son futur lycée ? (et quel impact la mobilité peut-elle avoir sur son choix d'orientation ?)
- => L'agglomération s'associe à titre expérimental à 5 collèges REP + (réseau d'éducation prioritaire renforcée) pour sensibiliser les jeunes à la mobilité. Cette action se déroulera en 3 étapes dans des classes pilotes de troisième en partenariat avec Tadao. Elle débutera dès la fin septembre.

VOS INTERLOCUTEURS

Mélanie STRAEHLI
Chargée de communication
mstraehli@agglo-lenslievin.fr
03 21 79 07 95

Noémie DUPLESSIS
Cheffe de projet mobilité / déplacements
nduplessis@agglo-lenslievin.fr
06 84 42 32 32